**1 CHARTE DES ACCOMPAGNATEURS**

 **Je soussigné(e)**……………………………………………………………………., accompagnateur(trice) **du Vélobus**,

m’engage à :

* Assurer, à titre bénévole, l’encadrement **du Vélobus** pour le(s) jour(s) suivant(s) :
* Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi
* Aller – Retour

Les règles et modalités d’accompagnement sont déterminées par les organisateurs (itinéraire choisi, horaire, etc.)

Dans sa mission, l’accompagnateur bénéficie d’une assurance prise par les organisateurs (voir **fiche « assurances »** pour plus d’informations)

* Encadrer les enfants avec bienveillance et créer un climat de sécurité et de respect. L’accompagnateur a autorité sur le groupe.
* Respecter les horaires **du Vélobus** et arriver à l’heure aux points de rendez-vous (arrêts).
* Respecter le code de la route et faire respecter aux enfants les règles de sécurité et le bon comportement à adopter pour être en sécurité sur le chemin de l’école.
* Prévenir mon/ma remplaçant/e en cas de nécessité.
* Respecter la procédure fixée par l'équipe de travail et l’école en cas de souci sur le trajet (retard, incident, etc.)

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_